

Les « chasseurs de normes » présentent leur rapport

► Un rapport préconise d'adoucir l'application des normes imposées aux collectivités, y compris dans les domaines sensibles comme l'environnement ou l'accessibilité pour les handicapés.

La lutte contre la prolifération des normes a beau être un sujet sérieux, il peut aussi prêter à sourire. Alain Lambert, président divers droite du conseil général de l'Orne, et Jean-Claude Boulard, maire PS du Mans, ont choisi d'instiller un peu d'humour dans leur rapport remis hier à Matignon. Illustré par le dessinateur Plantu, leur travail recense une flopée de réglementations inutiles et s'interroge sur la façon de ralentir l'inflation des textes.

En lançant leurs travaux, les deux « chasseurs de normes » avaient demandé à tous les élus de leur donner des exemples édifiants. Ils ont été servis. Parmi les normes à abroger d'urgence, selon eux, la circulaire précisant le nombre d'œufs durs dans la restauration scolaire en fonction de l'âge des enfants, un texte explicitant comment doit être vérifiée l'aération des bâtiments ou encore la réglementation concernant les normes sismiques dans des zones où « la terre n'a jamais tremblé ».

Pourtant, sur les 400 000 normes applicables, peu sont complètement

ubuesques, insistent les deux rapporteurs. Le problème vient plutôt de celles « *fondées dans leur principe, mais rendues absurdes par les conditions de leur application* ». Voilà pourquoi ils demandent à Matignon l'envoi d'une instruction à toutes les autorités administratives leur enjoignant, lorsqu'elles sont saisies d'un problème d'application d'une norme, d'« *en délivrer une interprétation facilitatrice tenant compte des circonstances de temps, de lieux, de moyens et d'intérêt du projet* ». Un paragraphe suffirait « *pour tout changer, en passant d'une lecture intégriste à une lecture intelligente* », insiste Jean-Claude Boulard.

Dans leur quête de simplification, les deux élus jugent aussi nécessaire de freiner « *les excès* » des fédérations sportives mais surtout « *d'alléger* » les obligations en matière de construction. Un sujet délicat, car « *de puissants défenseurs de normes sont prêts à dénoncer tout assouplissement comme un signe de laxisme ou de recul* » et qu'il faudrait alors toucher à des domaines sensibles comme la défense de l'environnement ou l'accessibilité des bâtiments pour les handicapés.

La balle est dans le camp de Matignon. Des annonces pourraient intervenir le mois prochain à l'issue d'un séminaire intergouvernemental.

MATHIEU CASTAGNET